

Charente Libre – le 12 mai 2014

<http://www.charentelibre.fr/2014/05/12/le-gite-et-le-couvert-pour-les-chauves-souris,1894822.php>

Le gîte et le couvert pour les chauves-souris

Le 12 mai à 06h00 par Danielle Ménager

Ioana et Laurent Vaudin habitent Vars. Ils ont décidé d'aider à protéger les chauves-souris qui vivent chez eux. Ils ont signé une convention avec Charente Nature.



Le couple se veut protecteur des chauves-souris. Leur refuge est le quatrième en Charente. PHOTO/Photo CL

Tout comme les abeilles, les chauves-souris sont protégées. Ioana et Laurent Vaudin ne sont donc pas restés insensibles au programme régional mis en place en Charente sur la période 2013-2015. Depuis une vingtaine d'années, ils hébergent une colonie de ces mammifères volants. L'été dernier déjà, ils ont sauvé un petit en perdition. Quand ils ont eu connaissance des actions pilotées par Charente Nature, ils n'ont pas hésité à prendre contact avec le responsable «chauves-souris», pour «faire ce qu'il faut pour nos hôtes et favoriser leur confort de vie», expliquent-ils.

Selon eux, ce sont environ 140 spécimens qui séjournent dans leur rebord de toit et sous le faite de leur maison. «Une soirée est prévue début juillet au moment où les mères chauves-souris font faire le premier envol à leur petit», annoncent-ils. Les animateurs de Charente Nature viendront alors avec des appareils captant les ultrasons émis par les animaux, et la population sera dénombrée, puis l'appartenance à l'une ou l'autre des 35 espèces sera précisée.

Un habitat idéal

Les chauves-souris sont particulièrement bien installées à «La Simplette» à Vars, là où le ruisseau le Nitrat rejoint la Charente: bord d'eau, végétation abondante, troncs d'arbres creux, murs et toitures accueillantes, un lieu idéal pour séjourner et se reproduire.

Toutes les conditions sont donc réunies pour signaler ce «refuge pour chauves-souris» comme est baptisé la convention qu'a signée le couple Vaudin, un engagement visant à protéger les chiroptères concrètement tout en étant accompagné techniquement par de la documentation et par les conseils avisés des animateurs référents de Charente Nature.

Des accès adaptés, des mesures pour ne pas déranger ces dames, limiter les pesticides, quelques mesures faciles à mettre en oeuvre pour participer à ce programme initié par la Société française d'étude et de protection des mammifères (www.sfepm.org).

«Elles nous protègent des moustiques et des mouches», confirme Ioana Vaudin, ravie d'héberger tant d'hôtes nocturnes.